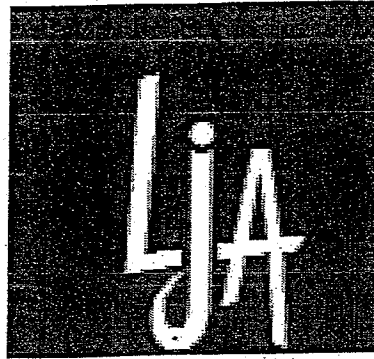


« L'ignorance coûte plus cher
que l'information »
John F. Kennedy



29 mai 2006
N° 789
Chaque lundi
Depuis 1990
ISSN 1143-2594

La Lettre des Juristes d'Affaires

Nouveau cabinet de droit social à Paris

Valérie de Loreilhe, Alain Leriche et Laurent Febrer viennent de créer LDLF Avocats, une structure spécialisée en droit social. Tous trois ont effectué une partie de leur carrière chez Gide Loyrette Nouel et exercent également en droit pénal. Valérie de Loreilhe a débuté sa carrière au cabinet français

avant de rejoindre Andersen, puis une direction juridique d'entreprise. Elle a notamment eu à traiter, dans le cadre de son dernier poste, des problématiques d'externalisation.

Après un passage au cabinet Bousquet, Alain Leriche a rejoint Gide où il est intervenu sur des dossiers de restructuration, notamment sur le volet social de l'opération de titrisation de Fraikin pour le compte des banques.

Laurent Febrer, quant à lui, a débuté chez Andersen pour ensuite rejoindre Gide lui aussi. Il intervient en contentieux et en matière de droit de la sécurité sociale en particulier.